

INTERPELLATION DE DIANA NIKOLIC , GILLES FORET ET PIERRE GILISSEN
SUR L'URGENCE DE SÉCURISER LE QUAI DES ARDENNES
CONSEIL COMMUNAL DU 26 OCTOBRE 2015

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins,

Dès le début de cette législature, en décembre 2012, nous vous interpellions sur la problématique de la sécurité routière sur le Quai des Ardennes.

Etant donné qu'il s'agit d'une voirie régionale, vous nous aviez répondu en substance que « oui des mesures pourraient être prises » mais que « c'est le SPW qui est compétent ».

En juin dernier, nous nous permettions une question écrite pour nous informer des éventuelles avancées dans ce dossier. Cette question étant restée sans réponse et n'apparaissant même plus dans le bulletin des questions écrites, nous nous permettons aujourd'hui de vous réinterpeller sur le sujet.

Le SPW est certes intervenu, suite à un accident mortel, pour supprimer la possibilité de tourner à gauche en venant de la rue de Londres mais nos autres constats demeurent et valent du Pont de Fétille jusqu'au Pont de Chênée :

« Le gabarit routier actuel n'est plus nécessaire depuis la liaison E25-E40 mais aucun aménagement n'a été fait, que ce soit au niveau de la voirie ou de la limitation de la vitesse. Un réaménagement en boulevard urbain ferait, non seulement, diminuer la vitesse mais permettrait le franchissement sécurisé des voies tant pour les piétons souhaitant rejoindre les bords de l'Ourthe que pour les voitures débouchant sur le quai depuis les rues perpendiculaires ».

Une logique urbanistique cohérente voudrait qu'on envisage en rive droite (et cela vaut pour les quais de la Dérivation également), les mêmes aménagements qu'en rive gauche, en bord de Meuse. Avec les mêmes objectifs :

- la réappropriation des abords de nos cours d'eau
- la qualité de vie des riverains
- la limitation de la vitesse
- la sécurisation des cheminements piétons et autres modes doux
- ...

Nos questions aujourd'hui sont :

- Quelles demandes la Ville a-t-elle concrètement formulées auprès du SPW pour améliorer les aménagements sur cet axe ?
- Quelles sont les réponses et position du SPW à cet égard ?
- Quelles mesures concrètes peuvent être prises par la Ville pour améliorer la sécurité routière sur cet axe ?

Diana Nikolic, Gilles Foret et Pierre Gilissen
Conseillers communaux